

Jeunes, OJ et SAJ

Animateurs, formateurs, coordinateurs ont probablement tous été un jour confrontés à un jeune qui leur a semblé plus fragile. En discutant avec lui, en creusant un peu, celui-ci a peut-être dévoilé un bout de son histoire et ce partage de vie aura sans doute permis à chacun de dépasser ses aprioris... Chaque année, en Fédération Wallonie-Bruxelles, une moyenne de 40 000 jeunes sont pris en charge par le Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ). Qui sont ces jeunes ? Quel est leur parcours ? En plus de contextualiser le cheminement d'un jeune pris en charge par le SAJ, cet article a pour objectif de mettre en lumière les différentes alternatives qui existent pour l'accompagner au sein des Organisations de Jeunesse afin de leur offrir l'accueil qu'ils méritent.

Les services de première ligne

Parent, animateur, coordinateur, enseignant,... qui n'a jamais été confrontés à des doutes dans son rôle d'éducateur ? C'est pour répondre aux questions et besoins de tout « éducateur » qu'ont été mis en place

les services de première ligne.

Accessibles à l'ensemble de la population, ils en sont les plus **proches**. Il s'agit, par exemple, des centres ONE, des centres CPMS (communément encore dénommés « centres de guidance en milieu scolaire »), des hôpitaux, des services APEP (équipes d'Aide et de Prévention Enfants-Parents encore appelées « équipes SOS enfants ») mais aussi du CPAS, de la Police, des centres de planning familial, des centres de santé mentale,... Le recours à ces services doit permettre de trouver une solution à des problèmes vécus avant que ceux-ci ne s'amplifient, ne

s'aggravent voire deviennent dramatiques. Dans la société, l'aide sociale générale joue un rôle essentiel de **prévention** et constitue aussi le **relais vers des institutions** telles que le SAJ.



Chaque année, en Fédération Wallonie-
Bruxelles, une moyenne de 40 000 jeunes
sont pris en charge par
le Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ).

Le Service d'Aide à la Jeunesse

Le Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ) est un **service public** qui dépend de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il en existe un par arrondissement judiciaire. Il propose - et **ne contraint pas !** - une aide aux enfants ou jeunes de moins de 18 ans en difficulté ou en danger, ainsi qu'à leur famille. Le SAJ ne peut jouer un rôle d'information, d'orientation, d'accompagnement... qu'avec l'accord des parents et/ou du jeune s'il a plus de 14 ans. Rien ne peut être décidé sans le consentement des personnes concernées qui ont le droit, à tout moment, de renoncer à cette aide.

Le SAJ peut être **interpellé par** un jeune et/ou ses parents, par des professionnels d'un service de première ligne (par exemple une AMO) mais aussi par le Parquet, lui-même averti par des particuliers, ces mêmes professionnels ou encore des procès-verbaux de la Police. (CFWB Aide à la jeunesse, 2016).

Suite à la demande d'un jeune ou de ses parents - ou encore d'un tiers - une première rencontre a lieu avec un délégué du SAJ. Le délégué écoute les difficultés vécues et/ou informe des inquiétudes exprimées au sujet de l'enfant ou du jeune. Il explique le fonctionnement d'un SAJ, qui pratique la prévention, évitant ainsi l'intervention contraignante de la justice, et privilégie l'orientation vers les services d'aide générale tel qu'une AMO (Aide en Milieu Ouvert). Peu importe les cas, la priorité du SAJ est en effet le **maintien du jeune dans sa famille**.

Si ce premier soutien est insuffisant, un dossier est ouvert au SAJ et un conseiller évalue alors la situation. Il négocie et élabore un programme d'aide avec les intéressés. Autant que possible, il s'agit là



encore d'éviter la rupture de l'enfant ou du jeune avec son milieu social et familial. Ce programme, d'un an maximum, est signé par toutes les personnes concernées. Il peut être écourté ou renégocié. Il peut notamment proposer une « mesure éducative » via l'accompagnement par un service extérieur, comme par exemple un COE (Centre d'Orientation Éducative). Si l'aide est refusée, s'il n'y a pas de collaboration et si le SAJ estime que l'enfant ou le jeune est en danger, le conseiller peut demander l'intervention de la justice. Le dossier est alors transféré au SPJ (Service de Protection Judiciaire) qui prendra la décision ou pas de placer temporairement l'enfant dans une famille d'accueil, une maison (petite structure d'accueil) ou une institution. L'éloignement de la famille est décidé pour une durée précise qui peut être reconduite. (Jeunejean, 2019)

Accompagner un jeune en OJ

Dès lors, on peut se poser la question : « Qui sont les jeunes qui passent par le SAJ ? ». Cette réflexion est périlleuse car déjà dans sa formulation, elle est stigmatisante. Il convient de prendre des gants car si l'on parle des 40 000 demandes enregistrées par le SAJ chaque année, il ne faut pas oublier toutes celles qui n'ont jamais abouti. Dresser le profil type du jeune qui a fait un passage plus ou moins long par le SAJ est une mission complexe voire impossible.

En revanche, nombreux sont ceux qui ont mené des réflexions et des projets pour **accueillir dans les meilleures conditions possibles tous les jeunes avec leurs différences, leurs difficultés et leurs particularités**. En faisant un rapide tour d'horizon des associations de notre réseau, il semblerait que pas mal d'entre elles se soient déjà penchées sur une réflexion autour de l'accompagnement et l'accueil du jeune « lié au SAJ ». Voici donc une liste non exhaustive de **trucs et astuces glanés sur le terrain** pour mettre en place les conditions les plus optimales d'accueil pour tous :

Un enfant « comme les autres »

Lorsqu'on accueille un enfant lié de près ou de loin au SAJ, il est dit aux animateurs/formateurs qu'il reste un enfant/jeune « comme les autres » même si on sait qu'il rencontre peut-être des difficultés à certains niveaux : troubles de l'attachement (cfr Encadré page 46), troubles de l'attention, difficultés à créer des relations avec les autres. En effet, c'est en restant **naturel et spontané** avec l'enfant que la relation va pouvoir être bénéfique. Il convient aussi de rappeler que pour les jeunes comme pour leurs parents, c'est difficile de dévoiler son histoire, surtout si celle-ci est parsemée d'embûches. S'il est impératif de garder le secret professionnel, il est aussi essentiel de respecter l'intimité et la pudeur, et plus encore le **droit au silence**, de chacun. Si le jeune ou le parent s'ouvre, il faut alors le recevoir comme un cadeau, sans jugement et avec bienveillance.

Arrêt sur image (Entretien avec Céline Mouchet d'Arc-en-Ciel) : « Au cours de son premier séjour, une stagiaire animatrice avait imaginé que parce qu'il était un enfant « Arc-en-Ciel », Martin devait être assisté pour tout. Elle l'attendait le temps qu'il fasse ses lacets, par exemple, au lieu de lui dire de rejoindre le reste du groupe par la suite. Le manque d'autonomie fut insupportable pour un adolescent de 15 ans. »

Un « lieu d'adresse »

Lorsqu'un jeune arrive en plaine, en séjour, en formation, quel que soit son parcours d'ailleurs, il convient de s'assurer que dès le départ, celui-ci est **entendu et écouté**. Un jeune qui présente des troubles de l'attachement a inévitablement besoin de se sentir en sécurité. Si dès le début, il prend conscience de l'existence de ce « **refuge** », il se sentira plus en confiance. Ce lieu d'adresse peut prendre des formes variées : un temps individuel tous les jours, un rituel, un lieu où l'enfant peut se réfugier, une personne ressource,... Certains laissent par exemple chacun répondre à la question : quels sont tes besoins pour te sentir bien ?

Petit rappel théorique sur l'attachement :

Selon Nicole Guedeney, psychiatre, l'attachement « contribue à la survie de l'enfant en assurant sa protection par des adultes. Il joue aussi un rôle majeur dans la régulation de son fonctionnement psychophysiologique et en particulier du système de stress. L'attachement favorise le développement optimal de la mentalisation, capacité humaine essentielle qui favorise les relations sociales. Il s'agit de la capacité de l'être humain à imaginer ce qui se passe dans la tête de l'autre, son état d'esprit et ses émotions, tout en gardant en tête ses propres états d'esprit et émotionnels. L'attachement facilite enfin le développement des compétences personnelles grâce au phénomène de base de sécurité. » ... « Les conditions gagnantes d'un attachement sain signifie pour l'enfant de se laisser aimer, d'accepter l'intimité et surtout, de faire totalement confiance à un adulte sécurisant, prévisible, attentif, tendre, qui risquerait sa propre vie pour le protéger. C'est ce lien sécurisant et fort avec l'adulte qui sera la base de son estime de lui-même, de sa personnalité, de sa sécurité affective, de sa motivation à grandir et à apprendre, de sa capacité de voir la vie avec enthousiasme et optimisme. **L'attachement sécure** à douze mois est prédictif d'un **développement émotionnel, cognitif et social de meilleure qualité** : confiance en soi, sentiment de compétence personnelle, empathie et compétences sociales. »

... « Lorsque l'environnement ne répond pas de manière adéquate à ses besoins d'attachement mais continue de le protéger, l'enfant développe des stratégies d'adaptation, une sorte de compromis entre ce dont il a besoin et ce que ses figures d'attachement peuvent lui donner ou peuvent tolérer de ses besoins. Ce sont les **attachements dits insécures** observés dans 30 % des cas en population générale. » (Guedeney, 2010, pp. 24-25)

Une relation éducative bienveillante

Tout animateur, coordinateur, éducateur a, en principe, le désir d'établir une relation équilibrée et sereine avec le jeune en face de lui. Pour nourrir ce désir et pour que les choses se passent bien, il est important de **prendre régulièrement du recul**, de **partager ses doutes** avec ses pairs, de **se nourrir des réactions des autres** pour adapter les siennes.

Arrêt sur image (Interview d'un animateur de plaine) :

« Jeanne a 10 ans. Dans un groupe, elle prend beaucoup de place, elle parle fort, elle coupe la parole, elle a du mal à se concentrer et à respecter une consigne. Elle ne respecte pas le matériel qui lui est prêté et

le rend souvent cassé ou usé. Dans ses amitiés, elle se montre exclusive. Sa présence au sein du groupe demande énormément d'énergie aux animateurs. Elle est constamment tendue et se sent en insécurité. Ceux-ci sont souvent irrités et démunis par les réactions de la petite fille. Néanmoins, après quelques jours ensemble, l'une des animatrices remarque que lorsqu'on établit un contact physique avec elle, Jeanne se détend un peu et a moins tendance à interrompre les autres. Elle partage donc cette observation avec l'équipe d'animateurs et chacun essaie d'y être attentif par la suite. Au fil de la semaine, Jeanne commence à se sentir plus à l'aise. Certes, il y a des hauts et des bas.

Idéalement, il lui faudrait en permanence un adulte à ses côtés. Mais c'est compliqué car on ne veut pas qu'elle se sente différente des autres, ni même léser le reste du groupe.»

Cet exemple illustre bien l'utilité des retours en équipe, qui permettent aux animateurs de confronter leurs techniques, leurs points de vue, et de partager leurs idées afin de trouver la meilleure solution pour Jeanne et pour tous.

Parallèlement, chaque jeune a besoin d'un animateur/formateur avec lequel il entretiendra une relation plus « particulière ». C'est important de le laisser découvrir seul l'animateur avec lequel il sera le plus en confiance.

Il existe une multitude d'**outils** pour aider les animateurs et tous les acteurs de terrain à développer une relation éducative bienveillante avec les enfants/

jeunes. Ils doivent leur être partagés pour qu'ils testent les alternatives qui s'offrent à eux et trouvent leur propre manière de fonctionner/animer. Arc-en-Ciel a par exemple mis au point un « **Support d'aide à l'encadrement** » répertoriant toute une série de balises et d'outils pour guider l'animateur pour, notamment : prévenir et gérer une crise, connaître les différentes étapes d'une médiation, assurer une communication positive, etc. [Voir tableau ci-dessous]

Un cadre strict et bienveillant

Souvent construit avec l'équipe d'animation/de formation/d'encadrement et les enfants/jeunes, le cadre représente la **ligne conductrice** à laquelle chacun va se référer. Il est d'autant plus important lorsqu'on évolue avec des jeunes souvent en manque de repères. Peu importe la forme qu'il prendra, le cadre doit prévenir un maximum d'éventualités. Il doit être

EXEMPLES DE COMMUNICATION POSITIVE ET EFFICACE POUR REMPLACER UN ORDRE FORMULÉ NÉGATIVEMENT		
		
Ne crie pas !!!!	Parle doucement / normalement.	Tu vas réveiller les fourmis / ton nounours en criant ainsi.
N'ouvre pas ce placard !!!	Le placard reste fermé.	Bouh ! Ce placard a mauvaise haleine. Laissons-le fermé.
Ne cours pas !!!	Marche doucement, tu vas pouvoir courir dès qu'on arrive au parc.	On va se synchroniser comme des robots ! OK ?
Ne touche pas à la casserole brûlante !	La casserole est chaude, gardons les mains hors de portée.	Ton détecteur de danger sonne !!! Éloignons-nous de cette casserole !
N'aie pas peur	Je vois que tu as peur. Que pourrait-on faire pour te rassurer ?	Et si on parlait de la Peur ? Elle a peut-être peur de quelque chose aussi ?
Ne fais pas de bêtises	Voilà les objets que tu peux utiliser : celui-là, celui-ci...	Écoute... ces jouets veulent jouer avec toi ! Tu les entends ?
Ne t'éloigne pas de moi.	Reste près de ma main.	Imaginons que nous soyons reliés par un fil.
Ne traverse pas la route !	On attend de ce côté du trottoir puis on vérifie s'il n'y a pas de voitures. Ensuite, on traverse ensemble.	La route est comme un fleuve que nous devons traverser avec une pirogue. Prêt à ramer ? Dès que je dis GO on y va.



cohérent et connu de tous (idéalement à l'avance). Il est important de remettre ce cadre à l'ordre du jour régulièrement afin qu'il soit respecté et qu'il ait du sens pour tout le monde. Plusieurs auteurs (Thomas Gordon, Patrick Traube) ont montré qu'un cadre développe chez l'enfant un sentiment de sécurité, particulièrement pour celui qui souffre de troubles de l'attachement. Certains jeunes mettent eux-mêmes un point d'honneur à ce que chacun respecte ce cadre et ne supportent pas l'injustice. Aussi, il est primordial que les adultes veillent à ce qu'il soit respecté.

Afin de faciliter la communication par rapport à ce cadre, certaines associations, comme Arc-en-Ciel, introduisent « un fil rouge », c'est-à-dire un thème imaginaire qui rythme et lie toutes les activités du séjour. En plus de motiver et d'impliquer les jeunes dans une aventure commune, celui-ci favorise une meilleure adhésion de tous aux règles à respecter.

Une supervision externe

Une écoute et un feed-back réguliers de « superviseurs » vers l'équipe lui permettent de mieux vivre l'accompagnement des jeunes et de mieux faire face aux situations plus difficiles. Parmi les questions les plus fréquentes se trouve celle de la frontière entre « le jeune à protéger » et « le jeune à sanctionner » : un enfant qui teste sans cesse les limites va bien évidemment souvent les transgresser et se retrouver dans des situations problématiques. Où pose-t-on alors la limite entre la sanction et la protection ? Quand l'enfant a-t-il besoin qu'on le protège de lui-même ? Ces questions récurrentes n'ont pas de réponse univoque. Il faudra adapter sa réaction au jeune et à la situation et ne pas hésiter à faire appel à ses pairs, coordinateurs, autres personnes ressources.

Certaines structures ont mis en place des **supervisions externes** avec des experts de terrain (psychiatres, psychologues, etc.) pour les permanents pour pouvoir échanger et évaluer les situations complexes. Cette écoute peut les amener à déposer leurs craintes et leurs interrogations mais aussi les aider

à remettre certains choix en question. Néanmoins, si les supervisions sont fréquentes en institutions, elles restent compliquées à mettre en place en OJ, notamment dans le cadre d'un séjour, d'un camp ou d'une plaine.

Un protocole clair en cas de crise

Auto-mutilations, actes violents, fugues,... Les débordements ne sont pas rares. Lorsque survient un incident, il est indispensable d'avoir établi au préalable un protocole « de crise » afin de parer à toute éventualité. L'équipe d'animation/de formation doit pouvoir s'appuyer sur un **cadre clair en cas d'urgence** afin de justifier ses décisions.

Aucun contact en dehors de l'OJ

Convaincre les animateurs, etc., d'éviter tout contact avec les enfants/jeunes liés au SAJ en dehors des activités de l'OJ n'est pas toujours facile. C'est pourtant un point d'attention essentiel (surtout chez les jeunes animateurs) par rapport à leurs responsabilités morale et civile. Les manquements pourraient entraîner un sentiment d'abandon chez les jeunes déjà fragilisés.

Arrêt sur image (Entretien avec Céline Mouchet d'Arc-en-Ciel) : « À la fin d'un séjour ou d'une plaine, un moment crucial est l'« au revoir ». C'est important de valoriser l'enfant à la fin de l'activité, de lui dire clairement qu'on ne l'abandonne pas mais que notre rôle d'animateur s'arrête ici. Bien sûr, on peut aussi lui dire qu'on serait super content de le retrouver dans une autre activité ! Et lui dire de se faire confiance et que nous sommes persuadés qu'il va devenir quelqu'un de bien parce qu'il l'est déjà ! »

Un accueil de qualité

Même si nous sommes bien souvent limités par un budget, il est clair que des enfants plus fragiles nécessitent un **accueil plus adapté**, notamment grâce à un nombre suffisant d'animateurs. Le nombre prévu par l'ONE est d'un animateur pour 12 enfants. Chez Arc-en-Ciel, par exemple, on en prévoit un pour quatre pour privilégier un accueil plus qualitatif.

Une bonne communication avec les tuteurs

Que ce soit ses parents, les éducateurs de l'institution, la famille d'accueil, ils sont les personnes qui connaissent le mieux l'enfant et restent donc un contact privilégié pour tenter de mieux le comprendre, dans ses besoins et ses limites. C'est pourquoi, créer un **lien de confiance et d'écoute** avec eux est primordial. Comme bien souvent le temps manque pour établir ce lien, l'accueil à l'arrivée doit être anticipé afin de favoriser les échanges avec tous les partenaires en lien avec l'enfant.

Beaucoup d'acteurs de terrain se penchent sur la problématique évoquée dans cet article et les initiatives sont nombreuses. Début 2020, Coala et Arc-en-ciel ont décidé de créer un Groupe de Travail (GT) autour de l'accompagnement des jeunes liés au SAJ. Celui-ci a plusieurs objectifs : partager ses expériences de terrain, outiller les animateurs/formateurs/enseignants etc. (en visant un public le plus

large possible), communiquer avec les institutions afin de mieux comprendre le secteur et créer un/des partenariat(s), établir des balises/limites pour un accueil de qualité dans des conditions agréables pour tous. **Espérons donc que ces initiatives en fassent germer d'autres et que petit à petit la qualité de notre accueil s'améliore et devienne de plus en plus attentive aux particularités de chacun.**

Amélie DE MOREAU ■

Pour en savoir plus :
www.aidealajeunesse.be
www.oejaj.cfwb.be

Sources

- Arc-en-Ciel ASBL. (2018). Code de déontologie des animateurs.
- Arc-en-Ciel ASBL. (2019). Support d'aide à l'encadrement des enfants Arc-en-ciel.
- CFWB Aide à la jeunesse. (2016). *La fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres – Aide à la jeunesse, Rapport 2016*.
- Entretien avec Céline Mouchet, animatrice responsable des séjours et des plaines chez Arc-en-Ciel, réalisé par téléphone le 06 mai 2020.
- Guedeney, N. (2010). L'attachement, un lien vital. Fédération Wallonie Bruxelles : Yapaka. Éditions Fabert. Extrait de : https://www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/publication/TA_Lattachement_un_lien_vital_WEB.pdf
- Jeunejean, T. (2019). Aide à la jeunesse, comment compter sur elle ?. *Le Ligueur*. Extrait de : <https://www.laligueur.be/leligueur/articles/aide-a-la-jeunesse-comment-compter-sur-elle>
- Mouchet, C. (2020, Avril). Intérêt des fils rouges en séjour. *Période Arc-en-ciel*.